



Association Territoriale des
EtudiaNts Aquitains

Les corps intermédiaires censurés, le monde universitaire en danger

Ce 17 novembre dernier, l'Assemblée Nationale a entériné le Projet de Loi de la Programmation Pluriannuelle de la Recherche pour les années 2021 à 2027 et a confirmé la **volonté liberticide de l'amendement n°147** du Sénat sur ce même texte. Des alertes ont été lancées par la CPU, les syndicats professionnels ou étudiants sur cette rédaction qualifiée de potentiellement "dangereuse".

En effet, de nouvelles dispositions pouvant être qualifiées de liberticides et anti-démocratiques sont venues abonder ce texte pourtant très attendu par le monde de la recherche. Une réforme empreinte de réponses essentielles à des problématiques universitaires majeures, mais **effectuées sans collaboration avec les experts de cet écosystème**. Les **volontés politiques** ne doivent pas venir brider et emprisonner la **communauté scientifique, un travail de concert** entre les différents univers est plus que nécessaire afin d'atteindre une réforme pleinement efficiente.

Depuis le 17 Novembre, il est prévu que « *Art. L. 763-1. – Le fait de pénétrer ou de se maintenir dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement supérieur sans y être habilité en vertu de dispositions législatives ou réglementaires ou y avoir été autorisé par les autorités compétentes, dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement, est passible des sanctions définies dans la section 5 du chapitre 1er du titre III du livre IV du code pénal.* ». Ainsi, il est donc entériné le fait que **la liberté d'expression à une limite, et celle-ci a un coût** : 1 an d'emprisonnement et 7500€ d'amende.


Après les nombreux coups successifs assés à l'Enseignement Supérieur et la Recherche depuis des années, que ce soit sur le **financement de la recherche**, de l'enseignement, sur des **réformes accélérées et mal maîtrisées**, c'est le coup de grâce que viennent de donner nos législateurs sur ce monde déjà sous financé et peinant à accéder à son plein potentiel. Un monde universitaire qui fut autrefois libre, ouvert sur la connaissance, le partage et le débat, est aujourd'hui **muselé et ne permet plus à la communauté académique d'être libre de ses actions**.

La Fédération ATENA soutient des valeurs démocratiques, humanistes et croit en la puissance du dialogue avec les directions des universités afin de résoudre les conflits, mais le pas de trop a été franchi. Écoutons l'ensemble des parties prenantes de la communauté universitaire et défendons les principes et valeurs qui nous rassemblent.

 351 Cours de la Libération, 33400 Talence

 presse@fede-aten.fr

 www.fede-aten.fr

 06 99 17 27 63